

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Monsieur Said Rkaibi a déclaré le 2 janvier 2008, avoir cédé sur le marché central, le 27 décembre 2007, 33.932 actions Distrisoft, au cours unitaire de 859,00 DH, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Monsieur Said Rkaibi détient :

- directement 4.687 actions Distrisoft soit 1,4% du capital de ladite société
- indirectement, à travers la société Millenium Ventures, 62.630 actions Distrisoft, soit 18,77% du capital de ladite société

La participation totale (directe et indirecte) de Monsieur Said Rkaibi dans le capital de Distrisoft est de 20,17% du capital.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières